

Trois questions à...



Michèle SEVERS,
PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE CHAMPAGNE-ARDENNE (CRESCA)

• La CRESCA s'est de nouveau associée au Conseil régional pour, à partir des échanges et des constats formulés sur les territoires par les acteurs de l'économie sociale, « co-construire » de nouvelles orientations en faveur du soutien et du développement de l'ESS. Vous êtes dans votre rôle...

«Oui, pleinement. La CRESCA, fondée en 1999, a pour mission de représenter les associations, les coopératives, les mutuelles auprès de l'Etat, des collectivités locales, des institutions sur les territoires. Il était important qu'elle soit de nouveau partie prenante dans ce processus de dialogue entamé avec toutes les forces vives de l'ESS pour améliorer les dispositifs mis en place par la Région Champagne-Ardenne et donner à l'ESS la place qu'elle mérite vraiment. La politique en faveur de l'ESS ne se décrète pas, elle se co-construit. A chaque rencontre départementale préparatoire aux 3^{èmes} Assises de l'économie sociale, nous avons pu rencontrer les actrices et les acteurs de l'ESS, dans leur diversité, mais aussi les représentants de l'Etat et des collectivités locales, les élus, les représentants du secteur privé à but lucratif et les acteurs du développement local (Maisons de l'emploi, Espaces métiers, comités de bassin d'emploi)..."

• Vous rappelez régulièrement que l'ESS n'est pas le social de l'économie et qu'elle n'est pas marginale. Certains le croient-ils encore ?

"Les chiffres tout d'abord sont assez significatifs de la place qu'occupe l'ESS dans l'économie champardennaise : 910 établissements employeurs et 8 920 emplois salariés dans l'Aube, 810 établissements et 7 240 salariés dans les Ardennes, 570 établissements et 4 470 salariés en Haute-Marne, 1 790 établissements et 20 980 salariés dans la Marne. Au total, ce sont environ 10 % des établissements employeurs et 10 % de l'emploi salarié en Champagne-Ardenne. C'est donc loin d'être négligeable. Or, il faut bien constater qu'il demeure toujours une ambiguïté sur le terme économie sociale assimilée souvent aux politiques sociales et à l'action sociale. Il est donc nécessaire de réaffirmer sans cesse que l'économie sociale est bien une composante à part entière du système productif présente dans tous les secteurs d'activités : agriculture, industrie, BTP, services. Il s'agit bien de véritables entreprises qui produisent de l'activité, des richesses et de l'emploi mais des entreprises différentes de celles du secteur public et différentes de celles du secteur privé à but lucratif."

• Différentes, c'est-à-dire ?

"Les particularités des entreprises de l'économie sociale résident dans le fait qu'elles mettent l'individu au cœur de leurs préoccupations. Ainsi, elles appliquent le principe démocratique "un individu = une voix" dans leurs prises de décisions. L'absence d'actionnaires leur permet de se consacrer entièrement à leur finalité : répondre aux besoins de leurs membres et des territoires. Elles produisent non seulement comme toutes les autres entreprises de la valeur ajoutée économique mais aussi, et c'est ce qui les différencie, elles produisent de la valeur ajoutée sociale : du lien social, de la cohésion sociale, de la solidarité, c'est-à-dire du "mieux vivre ensemble..."

BRÈVES

Le soutien de la Région à l'ESS en chiffres

8,32 M€ d'engagements financiers sur la période 2004-2010, répartis comme suit :

- Structuration du secteur : 1,44 M€.
- Consolidation des activités : 6,63 M€.
- Promotion et communication : 0,24 M€.

À noter

La Journée de clôture des 3^e Assises, rassemblant tous les acteurs de l'ESS, est fixée au 20 septembre prochain au Complexe Agricole du Mont-Bernard à Châlons-en-Champagne.

Un travail statistique avec l'Insee

L'Insee a publié une étude très fouillée sur l'économie sociale et solidaire fin 2008, qui permet de mesurer son importance dans l'économie régionale (www.insee.fr/fr/themes/document). Ce travail se poursuit en lien étroit avec la CRESCA et une nouvelle restitution de statistiques et analyses est prévue lors de la journée de clôture des Assises de l'ESS, le 20 septembre prochain. En attendant, il faut retenir que l'ESS représente entre 7 % et 13 % des établissements et des emplois selon les territoires, une croissance de l'emploi deux fois supérieure à la moyenne, et 1 milliard d'€ de masse salariale distribuée.

Témoignages en bref...

Stop !

A Troyes, Dominique DOUINE, directrice de la Mutualité de France dans l'Aube, mutuelle née en 1968 à la Bourse du travail sur les bases du militantisme ouvrier et fondée sur la solidarité, a insisté sur les risques de confusion existant désormais avec l'économie capitaliste autour de l'univers mutualiste : **"Nous comptons plus de 6 000 petites mutuelles en France, proches de leurs adhérents, on n'en recense plus que 600 aujourd'hui. Devant cette course au toujours plus gros, il faut dire stop ! Au risque de ne plus être en phase avec l'esprit du mutualisme."**

Élargir nos horizons

Conseillère RDI (Répertoire Départ-Installation) à la Chambre d'agriculture des Ardennes, Anais LESAGE travaille en particulier sur l'installation de jeunes agriculteurs hors cadre familial. **"Pour diversifier et maintenir l'activité agricole sur le territoire, il ne faut pas rester chacun dans son coin, il faut élargir nos horizons, nouer des partenariats nouveaux et j'ai profité de la rencontre-débat de Charleville-Mézières pour rencontrer des acteurs de l'ESS — comme Eco-Territoires, entre autres —, et pour essayer de prendre part à l'indispensable effort de déclioisonnement engagé."**

CONFÉRENCE

"Transversalité et approche territoriale de l'ESS" : la théorie et son application dans la vraie vie

Le 26 mai, lors du rapport d'étape des Assises de l'ESS 2011, le public sera convié à assister et à échanger avec deux grands spécialistes français de l'Économie Sociale et Solidaire : Jean-François DRAPERI (photo) et Michel LULEK.

Le premier est maître de conférence en sociologie et directeur du Centre d'Économie Sociale Travail Et Société (CESTES) au CNAM et, par ailleurs, rédacteur en chef de la Revue internationale de l'économie sociale (REOMA). Le second est membre de la SCOP La Navette, agence de presse spécialisée dans le traitement de l'information associative. Il a été l'un des fondateurs en 1986 de *Télé Millevaches*, une des plus anciennes télévisions locales encore en activité, puis d'*Ambiance Bois*, coopérative créée en 1988. Au cours de cette conférence bicéphale, Jean-François DRAPERI développera la théorie et Michel LULEK, son application dans la vraie vie autour du thème "Transversalité et approche territoriale de l'ESS".

Sans dévoiler leurs propos, sachez qu'ils parleront des nouvelles façons de raisonner à l'échelle territoriale et du rôle de l'ESS dans la mise en place de réseaux d'entreprises, d'une économie de proximité où l'articulation production-consommation est repensée. **"Nous sommes dans l'inter-entreprendre qui introduit la notion de transversalité"**, dévoile Jean-François DRAPERI. **"Et moi, qui vis dans le rural profond, sur la communauté de communes du plateau des Millevaches, je dirai le foisonnement d'initiatives porté par les acteurs de l'ESS sur un territoire abandonné par l'économie purement lucrative. Chez nous, les associations, les SCOP, les SCIC et autres procurent 1/3 des emplois (y compris au sein de la Maison de retraite ou du Centre d'enfants handicapés), contre 12 % ailleurs dans le Limousin et 10 % en France..."**

Pour ne pas manquer cette rencontre, rendez-vous à 16h30 le 26 mai à l'Hôtel de Région, rue de Jéricho à Châlons-en-Champagne.



Le journal de l'ESS

Journal de l'Économie Sociale et Solidaire

Numéro 2 - Mai 2011



3^e Assises de l'Économie Sociale & Solidaire

ENJEUX ET OBJECTIFS

Rien n'est acquis, rien n'est figé, surtout en matière économique et sociale. C'est pourquoi la Région Champagne-Ardenne remet sur le métier, à espace régulier, les actions qu'elle initie et soutient. Il convient d'évaluer, en effet, les outils mis en place et financés, de regarder les résultats obtenus et d'adapter les dispositifs. L'important effort fourni en direction de l'Économie Sociale et Solidaire (8,3 M€ de financements sur 2004-2010) n'échappe pas à la règle. Parce que ce secteur exprime depuis longtemps des valeurs et une énergie exemplaires au service des femmes et des hommes partout sur le territoire régional, parce qu'il est un gisement d'emplois et de valeur ajoutée, de transformation sociale, mais aussi source d'innovation et de diversification, il fait partie des priorités régionales. Les Assises 2011 de l'ESS, désormais bien engagées, le démontrent clairement.

Les rencontres territoriales, une étape du diagnostic

Troyes le 15 mars, Charleville-Mézières le 22 mars, Chaumont le 29 mars, et Reims le 12 avril : quatre villes-étapes et un périple dans les quatre départements de la Champagne-Ardenne, avec à chaque fois des acteurs de terrain mobilisés et fortement impliqués dans la réflexion et les échanges !

Basée sur la proximité, l'ouverture et le dialogue, la démarche préparatoire des 3^e Assises de l'ESS, intitulée "Les Mardis de l'ESS" aura été véritablement participative. C'était le but recherché. Il a été atteint puisque, au total, quelque 250 personnes en provenance d'horizons géographiques divers, représentatives des multiples composantes de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et de larges champs d'activités (environnement, services de proximité, agriculture, culture, tourisme...), ont répondu présentes, afin d'apporter leur contribution aux débats, évoquer des réussites comme des difficultés, transmettre leur vécu.

Tenues en présence d'élus territoriaux et avec la participation de l'ensemble des intervenants reconnus de l'ESS en région, ces rencontres territoriales ont constitué le socle du diagnostic que la Région entend réaliser avant de poursuivre son action en faveur de l'ESS sur la période 2012-2014.

Pour tracer cette nouvelle "feuille de route", la Région, représentée notamment par sa vice-présidente en charge de l'économie sociale et solidaire, Patricia ANDRIOT, en partenariat avec la CRESCA (Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne), représentée par sa Présidente, Michèle SEVERS, et aidées par l'Acteur rural, cabinet spécialisé dans l'animation participative, ont largement incité à donner la parole et écouté les propositions émises. Une première synthèse de ce travail, ouvrant sur des préconisations, sera présentée à l'Hôtel de Région le 26 mai. Puis, lors de la journée de clôture, programmée le 20 septembre prochain, seront annoncées les orientations retenues.

Faire remonter les besoins du territoire

Par rapport aux Assises de l'ESS tenues en 2005 et en 2008, la Région et la CRESCA ont innové en proposant quatre réunions préparatoires rythmées par des ateliers et des débats, lesquelles auront été fructueuses sur chaque territoire visité. Cette approche proactive a permis de croiser les acteurs et les problématiques, d'exprimer les attentes, de voir ce qui fonctionne ou pas.

édito



Jean-Paul BACHY,
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
DE CHAMPAGNE-ARDENNE

"Un nouvel élan pour l'ESS"

L'emploi et l'insertion socio-professionnelle de la jeunesse, comptent parmi les grandes priorités de la Région. C'est en réunissant tous les acteurs de l'économie que nous pourrions relever ce défi. Les acteurs de l'ESS, que nous soutenons activement depuis notre arrivée à la tête de l'exécutif régional en 2004, jouent un rôle important dans notre action.

Car, si nous croyons à la nécessité de rendre la région attractive pour capter et implanter sur notre territoire des entreprises extérieures créatrices d'emploi, si nous misons sur la Recherche et l'Innovation, porteuses de nouvelles dynamiques, nous sommes également persuadés de l'importance d'un développement endogène diversifié et harmonieux sur tout le territoire régional. L'ESS mobilise les ressources locales dans les villes et leurs quartiers, comme dans les campagnes de nos quatre départements. Et, dans ce domaine, il ne fait aucun doute qu'elle a un rôle majeur à jouer en lien, plus que jamais, avec l'économie classique. Les complémentarités et les synergies doivent être effectives pour redonner de la vitalité à nos territoires.

Dans notre programme de soutien à l'ESS, nous avons placé la création de ces synergies parmi nos orientations stratégiques. Nous connaissons les capacités de ce secteur en matière d'innovation sociale et mesurons sa dimension solidaire, indispensable. En l'espace de sept ans, nous avons vu combien les efforts déployés par la Région - via les premiers outils mis en place et les partenariats établis - ont été utiles. Mais, en cette période de sortie de crise, et alors même que les fonds publics se raréfient, il convient d'apporter des réponses toujours mieux adaptées aux besoins.

Ecouter les acteurs de terrain dans leur grande diversité, dialoguer avec eux et ainsi adapter notre politique et gagner en efficacité : telle est notre volonté, affichée tout au long du processus de rencontres et d'échanges de ces Assises 2011 de l'ESS.

Interview



Patricia ANDRIOT,
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL
DÉLÉGUÉE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

“Créer des conditions d'écoute et faire un bilan sans concession”

- Avec la nouvelle mandature, la Région a rappelé son intérêt pour l'économie sociale et solidaire en créant une vice-présidence dédiée, qui vous a été confiée. Sans attendre, vous avez souhaité que les 3^e Assises de l'ESS soient construites autour de l'écoute et du dialogue...

“Nous avons bien vu, à travers la crise économique et financière, mais également sociale et environnementale, que le système actuel est faillible. La sortie de crise est difficile. Or, l'ESS - dont les emplois sont moins délocalisables ! - a globalement mieux résisté et peut représenter une alternative crédible. Ses valeurs remettent l'homme au cœur de l'économie, on n'est pas dans la course aux profits... Mais en dépit de tous les efforts déployés depuis 2004 pour structurer ce secteur de nature à créer des emplois durables, l'ESS ne s'impose pas comme le modèle économique de bon sens. Il y a toujours une méconnaissance et un manque de reconnaissance vis-à-vis des acteurs et une confiance plus grande dans le système économique classique. Les Assises de 2011 doivent privilégier un bilan sans concession et une réelle expression des acteurs. C'est à cette condition que l'on peut envisager une ré-interrogation efficace de la politique régionale. Ce modèle de l'ESS, reposant sur des bases anciennes, solides et légitimes, doit pouvoir se développer et s'imposer. L'objet même de la politique régionale est d'encourager ce déploiement.”

- Comment comptez-vous y parvenir ?

“L'exécutif régional ne s'est pas trompé en installant dès 2004, les outils d'accompagnement et de professionnalisation des acteurs de l'ESS. Les Mardis de l'ESS confirment la lisibilité accrue du secteur. Cette première étape était indispensable pour crédibiliser et créer les conditions d'une reconnaissance de ces acteurs comme contributeurs actifs à la valeur ajoutée régionale et au développement d'emplois. On passe ainsi progressivement de l'idée que l'ESS est le social de l'économie, à l'idée que c'est un secteur économique à part entière, mais complémentaire. Il faut maintenant passer de l'idée d'un secteur économique complémentaire, à l'idée qu'il s'agit d'une autre approche de l'économie, plus efficace parce qu'intégrant directement la question de la production de richesses, de la redistribution et de son impact environnemental. Pour passer à cette seconde étape, il faut non seulement encourager cette forme d'entrepreneuriat, continuer de fédérer les acteurs, mais aussi et surtout décloisonner en créant les passerelles et miser sur la proximité territoriale. Ne pas rester dans “l'entre soi”. L'ESS a besoin de transversalité. Au sein des services de la Région, nous avons montré l'exemple en entretenant le dialogue permanent avec d'autres directions, mais aussi avec nos partenaires, au sein du Comité régional stratégique de l'ESS, modèle unique en son genre de pilotage d'une politique régionale.”

EXPÉRIMENTATION

Haute-Marne : comment valoriser la plus-value sociétale des associations



“L'ESS a des réponses à apporter”



Ils présentent leur travail de fond comme “un chantier à colporter” et ne se privent pas de le faire. Dominique CAMBURET et Francis BADER sont intervenus, l'un à Troyes, l'autre à Charleville-Mézières, durant les rencontres territoriales pour faire partager une expérience intéressante menée en Haute-Marne, qui doit “faire réfléchir les pouvoirs publics sur les territoires”.

“En pleine crise, en 2008, nous avons repris les derniers chiffres de l'Insee et nous nous sommes demandé ce que serait la vie sociale dans notre département sans les associations, sans leur dynamisme. Elles sont environ 4 000 en activité, comptant 4 133 emplois, soit 8,1 % des emplois privés. Que serait cette vie sociale sans les 13 000 à 14 700 bénévoles régularisés ?”, questionne Dominique CAMBURET, directeur de la Ligue de l'Enseignement 52. “Dans un département vieillissant, déserté à certains endroits par le secteur marchand, et qui, toujours selon l'Insee, va continuer de perdre des milliers d'habitants, l'ESS a des réponses à apporter. Il y a intérêt à associer et à mutualiser”. Face à ce constat, le mouvement d'Education populaire haut-marnais a voulu mesurer quelle était exactement la richesse générée par le milieu associatif.

“Avec l'aide du DLA 52 pour l'ingénierie du projet, nous avons lancé un appel à contributions en direction de toutes les associations du département. Elles sont désormais plus de 60 autour de la table, couvrant tous les champs d'activités. Avec leurs représentants, nous avons pu bâtir et éditer un guide*. Il sert à la fois à interpeller nos partenaires publics et à élaborer une charte de l'utilité sociale des associations. Ce grand chantier de 2011, s'appuyant sur les Pays, sera médiatisé en novembre à l'occasion du Mois de l'ESS.” Un espace de concertation au plan départemental sera mis en place, pour “réenclencher le dialogue territorial”. Pour Francis BADER, du Centre culturel haut-marnais, il s'agit de montrer aux élus que le milieu associatif n'est pas seulement “budgétivore”, mais qu'il y a “un réel retour sur investissement” quand on subventionne le secteur associatif. Il insiste sur le besoin d'une vision “qualitative du travail fourni, plutôt que quantitative”. Ce “changement de lunette” et cette manière de rendre lisibles les apports de l'ESS interpellent nombre d'élus. Et la démarche collective impressionne.

* Guide téléchargeable sur www.ligue52.org

Microprojets... Quand les Crocos croustillants bénéficie du FSE, via la Région

La micro-crèche de Sommepey-Tahure (51) n'est pas née par hasard. Elle répond à un besoin (avec 9 enfants inscrits, de 3 mois à 4 ans, pouvant être pris en charge 3 matinées par semaine) et conforte le travail mené par le centre de loisirs baptisé les Crocos croustillants bien identifié sur le territoire. “En 2009, nous avons réfléchi, en lien avec les associations Familles rurales de notre secteur à la mise en place de ce service nouveau, non concurrent à l'existant, qui correspond à une nécessité sociale ici. Et nous avons pu bénéficier de l'aide du FSE (Fonds Social Européen) pour engager ce projet permettant aux enfants de découvrir la vie en collectivité avant d'entrer à l'école. Nous avons encore besoin de nous faire connaître, mais surtout nous devons pouvoir nous projeter dans l'avenir.”



Comment maintenir cette activité au-delà du soutien du FSE P?, se demandent les responsables. Cette expérience assez atypique en secteur rural a pu bénéficier du soutien de la Région via un nouveau dispositif : les microprojets associatifs.

“Nous apportons un complément de financement aux projets financés dans le cadre de la mesure 4.2.3. du FSE, gérée en subvention globale par la Région Champagne-Ardenne pour son territoire géographique”, explique Carine BUDISCAK, du Pôle ESS. “Les structures ciblées par le dispositif sont des organismes de petite taille (peu ou pas de salariés), constituées sous forme associative ou coopérative. L'objectif est de financer le démarrage d'une activité axée sur l'innovation sociale et l'expérimentation démontrant une valeur ajoutée pour le développement économique et l'emploi sur un territoire.”

ENJEUX

Les premières pistes de réflexion se dessinent



Les ateliers organisés comme entrée en matière aux quatre réunions territoriales ont permis de poser des idées sur le papier, de les hiérarchiser et de dessiner les premières pistes de réflexion, avec, déjà, un certain nombre d'actions à développer ou à faire émerger afin d'ancrer plus fortement l'ESS sur les territoires.

Au gré de ces réunions, quelques tendances sont apparues, qui ne s'éloignent pas vraiment des trois priorités déjà prises en compte par la Région Champagne-Ardenne :

- l'appui à la création d'emplois dans un cadre collectif comprenant notamment la création et la reprise d'entreprises sous statut coopératif et le soutien à l'émergence de projets ;
- la reconnaissance de ce secteur, de son caractère transférable pour contribuer à diffuser ses valeurs, ses principes et ses outils ;
- les actions de professionnalisation des acteurs associatifs, salariés et bénévoles du secteur.

Sont revenues le plus souvent les notions de proximité (présence de référents, de relais locaux), de développement des dynamiques territoriales (rencontres, mutualisations, coopérations...), de communication (animations, salons, événements...), d'accès aux financements, tout comme l'idée de créer un “guichet unique” de l'ESS pour lui assurer une plus grande lisibilité.

Parmi les autres points régulièrement abordés, figurent l'accompagnement technique de l'idée au projet (l'amont) et l'appui à la consolidation d'activité (l'aval), thèmes sur lesquels nous avons demandé à trois élus régionaux de réagir. Même s'ils détiennent d'autres responsabilités, ils ne cachent pas leur intérêt et leur ambition pour la réussite de la démarche ESS entreprise avec le plus grand nombre d'acteurs. Avec leur recul et leur expérience de terrain, ils nous confirment que ce sont effectivement quelques uns des enjeux de première importance pour l'avenir.

TÉMOIGNAGES DE CONSEILLERS RÉGIONAUX

Aide à l'éclosion de projets sur les territoires : un enjeu de développement



Yves FOURNIER,
vice-président
du Conseil
régional délégué
à l'aménagement
du territoire

“Quand on parle d'économie sociale et solidaire à certains élus, c'est comme si on lâchait un gros mot. Cela commence à évoluer, mais tout le monde n'a pas encore compris ce qu'est un vaste secteur en capacité d'être créateur d'emplois pérennes apportant une réelle qualité de vie. C'est un secteur qui innove et dans mon pays d'Othe parsemé de résidences secondaires, prisées par les Parisiens, nous avons ouvert la réflexion sur l'organisation d'un réseau d'acteurs pour préparer la venue de ces résidents le week-end et durant les vacances (désherbage, tonte des pelouses, mise en route de chauffage, petit entretien...). L'idée est lancée, mais il reste à mettre en œuvre l'ingénierie et les articulations ad hoc. Il faut travailler sur la mobilité des personnes appelées à réaliser ces travaux. Comme nous le faisons depuis des années dans l'aide à domicile par exemple. Au cours de l'atelier des Mardis de l'ESS auquel j'ai participé à Troyes, nous avons travaillé sur la méthodologie à mettre en place pour passer de l'idée au projet. A ce stade, l'accompagnement est indispensable car on entre dans des arcanes complexes pour qui n'est jamais passé par là. Cela peut décourager et laisser de bons projets en jachère. Parce que les contraintes - administratives, financières... - sont fortes, les structures d'accompagnement doivent être mobilisables très vite, la formation et la professionnalisation doivent être au rendez-vous. C'est vital.”

Appui à la consolidation d'activités : mise en place de dispositifs spécifiques



Nathalie DAHM,
vice-présidente
du Conseil régional
déléguée à la culture
et au patrimoine

“Plusieurs études ont démontré que la culture dope l'économie sur un territoire, qu'elle y met de la vie. Elle est une activité économique en soi, qui génère des emplois et des salaires et qui a des effets indirects sur l'économie classique. On pense évidemment à l'hébergement et à la restauration, mais pas seulement. On voit bien souvent les subventions versées pour faire naître des projets culturels, mais on ne voit pas assez les retombées locales, le retour sur investissement. Et on oublie que la culture vit en grande partie de ses recettes. Les projets culturels associatifs sont nombreux. Ils démontent petit parfois, mais peuvent prendre une grande envergure et contribuer à l'attractivité d'un territoire. C'est pourquoi, avec Patricia Andriot en charge de l'ESS, nous travaillons à tisser des passerelles, persuadés que nous sommes que notre rôle est de donner l'impulsion et d'être là dans les moments charnières. Ce qui ne veut pas dire soutenir éternellement. Aujourd'hui, on constate qu'il y a des besoins de relais pour professionnaliser les structures et les événements. La Région fait déjà beaucoup à travers PROGRESS notamment, mais nous devons encore investir dans les ressources humaines et la formation pour consolider les activités appelées à franchir un cap, pour permettre à des métiers nouveaux de se greffer. Dans le domaine des musiques actuelles, on s'aperçoit que jusque là des métiers restaient cantonnés sur Paris et la région parisienne. Or, ils ont leur place sur nos territoires et peuvent densifier l'activité. C'est un exemple.”

Une plateforme de formation innovante



Michèle LEFLON,
vice-présidente du Conseil
régional déléguée à la
formation professionnelle
et à l'orientation

“J'ai poussé à la création d'une plateforme régionale de formations des bénévoles et salariés de l'économie sociale parce que les bonnes volontés ne suffisent pas. Il convient d'élever le niveau de compétences des élus du monde associatif, de leur permettre de se rencontrer et d'avoir le même langage que les permanents salariés. Cette plateforme innovante créée du lien. Conformément aux orientations du schéma régional de la formation tout au long de la vie, ce travail a été engagé avec la CRESCA pour bien coordonner l'offre de formation et répondre à des besoins en formation plus courts, proposés sous forme de modules. Les horaires sont adaptés aux emplois du temps des bénévoles associatifs qui travaillent par ailleurs. Alors que nombre de têtes de réseaux associatifs vont être amenées à passer la main, pour des raisons démographiques, et qu'il faut injecter du sang neuf, nous pensons qu'il est nécessaire d'aller plus loin encore. Je pense notamment à un Contrat d'objectifs et de moyens décliné aux emplois de proximité (services à la personne, en particulier) comme il en existe dans le bâtiment ou la métallurgie. Pour professionnaliser davantage.”

Évaluation du dispositif PROGRESS



L'ESS se décline désormais dans la plupart des politiques publiques régionales, au regard du dispositif PROGRESS qui a fait ses preuves. L'évaluation en a été faite par Jessika PFUND, en stage au sein du Pôle ESS. “Progress apparaît comme un outil indispensable sur le territoire pour les porteurs de projets. L'exercice du montage du dossier reste exigeant mais enrichissant, notamment pour les structures émergentes. Le dialogue et le climat de confiance instaurés tout au long de l'instruction du dossier sont particulièrement appréciés par les acteurs de l'ESS.”